



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 37828

Texte de la question

M Jacques Rimbault appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur la situation de blocage actuelle des nominations de laureats ou postulants dans certains grades techniques des telecommunications au sein des PTT Ainsi, sur 226 laureats de l'examen professionnel d'aide technicien de 2e classe (ATN 2) de 1985, seuls 19 ont pu etre nommes. La suppression de 200 emplois d'ATIN au budget 1988 reduit tout espoir. En ce qui concerne les nominations au grade de technicien, il reste 148 laureats du concours interne de 1985 et 475 des concours externes de la meme annee. Aucun candidat recu a l'examen professionnel de 1986 et au concours externe de 1986 ne pourra etre nomme tant que la situation des concours de 1985 ne sera pas apuree. Les admis aux concours d'agent d'exploitation du service des lignes de 1983 et 1984 n'ont toujours pas ete appeles a l'activite. Aussi, il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour regulariser cette situation dans les meilleurs delais.

Texte de la réponse

Reponse. - La situation exacte des candidats recus aux concours ou examens evoques par l'honorable parlementaire est actuellement la suivante. Pour l'essai professionnel de decembre 1985 d'aide-technicien de 2e classe, il est exact que seuls les dix-neuf premiers ont ete nommes. Toutefois l'appel a l'activite de laureats du concours interne de technicien de 1985 va liberer des emplois d'aide-technicien et donc permettre de reprendre les appels a l'activite. Pour les concours de technicien, la totalite, soit 29, des recus a l'examen professionnel du 31 mai 1985 a ete appelee a l'activite ; l'appel n'a ete que partiel pour les concours de la meme periode : 70 sur 218 pour le concours interne, 138 sur 570 pour le concours externe Ile-de-France, 32 sur 63 pour le concours externe regional. L'appel a l'activite se poursuit actuellement : huit dates de nomination sont prevues d'avril a novembre 1988, ce qui permet d'annoncer que pratiquement tous les recus de ces concours de 1985 devraient etre nommes a la fin de 1988 ; l'appel a l'activite des candidats des concours de 1986 pourra alors etre envisage. Enfin pour les concours d'agent d'exploitation du service des lignes, les 168 recus au concours interne du 6 decembre 1983 ont ete appeles a l'activite, ainsi que 30 sur 125 des recus du concours externe province de la meme date. Les desagregements causes aux interesses par une telle situation sont evidents ; ils illustrent la grande difficulte que presente l'elaboration d'une politique de recrutement sur une periode marquee par des fluctuations considerables en matiere de decisions budgetaires relatives aux emplois.

Données clés

Auteur : [M. Rimbault Jacques](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37828

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1104

Réponse publiée le : 25 avril 1988, page 1784